

**COMMUNE
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton d'Ingwiller
✉ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎ 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@orange.fr

SEANCE DU LUNDI 12 AVRIL 2021

Membres présents :

SPACH Thierry - WILLEM Henri - DECKER Evelyne
LEONHART Audrey - MILLER Pascal - MILLER Yann
REINHARDT Michel - WEIL Sabine

Excusées : HEINTZ Françoise - JACOB Valérie
KUHN-SCHNEPP Anita

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 8

1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 22 mars 2021

Le PV de la réunion du 22 mars 2021 est approuvé et signé à l'unanimité.

2. Compte administratif 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Henri Willem, adjoint au maire, choisi par le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire Thierry Spach, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Dépenses de fonctionnement	156.637,82 €
Recettes de fonctionnement	238.844,58 €
EXCEDENT	82.206,76 €
Dépenses d'investissement	68.133,75 €
Recettes d'investissement	49.778,42 €
DEFICIT	18.355,33 €
EXCEDENT GLOBAL 2020	63.851,43 €

2) a voté et arrêté le résultat définitif tel que résumé ci-dessus.

3. Affectation du résultat de l'année 2020

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après délibérations, constatant que le Compte Administratif 2020 fait apparaître :

- un excédent global de	63.851,43 €
- un déficit d'investissement de	18.355,33 €

décide à l'unanimité :

- d'annuler le déficit d'investissement en affectant un montant de 18.355,33 € au compte 1068
- d'affecter le résultat net global de 63.851,43 € en report à nouveau au compte 002 de l'exercice 2021.

4. Comptes de Gestion 2020

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, déclare que les comptes de gestion de la Commune, dressés par le Receveur de Bouxwiller pour l'exercice 2020, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget primitif 2021

Sur proposition du Maire et après délibérations, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 qui se présente comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 239.600,- €
Dépenses et recettes d'investissement : 294.000,- €

6. Vote des taux des taxes locales 2021

Par délibération du 29/06/2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts 2020 comme suit :

Taxe d'habitation (TH) : 15,74 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 15,79 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 91,31 %

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de la TFPB de la commune est de 28,96 % (soit le taux communal de 2020 : 15,79 % + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Il est proposé, suite à ces informations de prendre acte du nouveau taux de référence de la

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de 28,96 %
(taux communal 2020 : 15,79% + 13,17%)

Le conseil municipal décide par 7 voix pour et une abstention de varier les taux d'imposition en 2021 en les portant à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 29,25 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 92,22 %

7. Etude de la structure de la salle polyvalente

Dans le cadre des travaux de couverture de la salle polyvalente, il y a lieu d'établir une étude de structure pour déterminer la capacité portante de la charpente bois en toiture pour les 2 salles suivant les règles Eurocodes.

M. le Maire informe que cette étude sera confiée à LM Ingénierie 2, avenue de Wissembourg 67500 Haguenau. Le coût de la mission s'élève à 2.100 € HT. Le conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer la convention d'honoraires.

8. Divers

M. le Maire informe qu'il y a lieu d'établir un diagnostic amiante/plomb avant travaux de la salle. Il sera confié à Agenda Diagnostics selon devis établi à 450 € HT.

Sabine Weil propose de lancer un appel aux habitants du village afin de rassembler des photos de la salle polyvalente depuis sa création et en faire un album.

Elle rappelle également la pose de bancs qui ne sont toujours pas mis en place, ce sujet ayant été évoqué à plusieurs reprises. Michel Reinhardt a pu se renseigner pour un banc en rondins de bois pour le chemin d'Ingwiller dont le prix se situe aux environs de 500 €.

Audrey Leonhart souhaite que les règles de stationnement soient rappelées aux habitants. Le maire distribuera un flyer d'information sur ces règles de stationnement et d'entretien des abords.

Henri Willem fait la synthèse de la réunion du syndicat des eaux d'Offwiller et environs qui s'est tenue le 26 mars 2021 et informe que le tarif de l'eau passera de 1,30 € à 1,40 € le m³ et l'abonnement de 52 € à 55 €.

Evelyne Decker lance la réflexion sur la mise en place de mains courantes sur l'escalier intérieur de la mairie. Le maire lui propose de s'occuper du dossier et de voir pour des devis.